

Table des Matières.

RAPPORT.

	Pages
Sommaire.	I
Préambule	ib.
§ 1. Conditions générales de la concession. — Adjudication	IV
§ 2. Prêt de 4 millions de florins fait par le gouvernement à la société concessionnaire. — Contrat entre la société et le syndicat d'amortissement, du 12 septembre 1827. — Arrêté royal du 12 janvier 1830. — Arrêté du gouvernement provisoire, du 15 décembre 1830	VII
§ 3. Réclamations de la société concessionnaire; percement souterrain, ponts et aqueducs en plus. — Travail de la commission d'ingénieurs instituée le 31 août 1831.	XII
§ 4. Réduction du tarif. — Arrêté royal du 17 septembre 1832.	XV
§ 5. Embranchements vers Houdeng et Mariemont	XVI
§ 6. Convention du 6 novembre 1834 entre le gouvernement et la société concession- naire. — Rapports et actes qui s'y rattachent. — Exposé des calculs sur lesquels elle repose. — Travaux de bétonnage; travaux de consolidation des berges de la tran- chée du bief de partage. — But et résultats de la convention	XIX
§ 7. Présentation de la convention du 6 novembre 1834 à la Chambre des Représen- tants. — Rapport de la commission de la Chambre	XXXIV
§ 8. Réponse du ministre de l'intérieur au rapport de la commission. — Approbation de l'adjudication de la concession des embranchements pour 90 ans. — Convention du 1 ^{er} février 1836.	XII
§ 9. Rapport du ministre de l'intérieur, du 23 novembre 1836.	XLIII
§ 10. Faits nouveaux. — Chiffre des recettes; taux actuel des dépenses d'entretien et d'exploitation; pêche, herbages et plantations. — Exécution des embranchements. — Direction adoptée pour les chemins de fer du Hainaut et de Namur. — Notifica- tion faite au gouvernement par la société concessionnaire des embranchements.	XLVII
§ 11. Récapitulation et conclusion.	LI

ANNEXES.

N ^o 1. Projet de loi. — I. Projet primitif. — II. Amendements présentés par le ministre de l'intérieur, le 21 mars 1836	I
N ^o 2. Conventions du 6 novembre 1834 et du 1 ^{er} février 1836.	2
N ^o 3. Description du système d'alimentation du canal de Charleroy. (Annexe de la convention du 1 ^{er} février 1836.)	11
N ^o 4. Cahier des charges pour la concession du canal de Charleroy, arrêté par le ministre de l'intérieur, le 10 janvier 1826.	13

	Pages
N° 5. Contrat du 12 septembre 1827, entre le syndicat d'amortissement et la société concessionnaire. (Prêt de 4 millions de florins.)	22
N° 6. Arrêté royal du 12 janvier 1830, autorisant une avance de fl. 200,000, à valoir sur le prêt de 4 millions. (Texte hollandais et traduction.)	29
N° 7. Lettre de l'administrateur du waterstaat, du 25 janvier 1830, relative au même objet.	50
N° 8. Arrêté ministériel du 31 août 1831, qui institue une commission d'ingénieurs pour l'examen des réclamations de la société concessionnaire.	31
N° 9. Rapport fait par la commission, le 8 novembre 1831, avec annexes cotées A, B, C, D, E, F et G.	32
N° 10. Dépense d'exécution du percement souterrain. <i>Annexe A</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; état fourni par la société concessionnaire.	37
N° 11. Dépense en plus pour ponts et pontceaux. <i>Annexe B</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; note fournie par la société concessionnaire.	38
N° 12. Dépense en plus pour aqueducs et buses sous le canal. <i>Annexe C</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; état fourni par la société concessionnaire.	40
N° 13. Dépense en plus pour voûte souterraine, pont et déversoir à Lembeek. <i>Annexe D</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; état fourni par la société concessionnaire.	42
N° 14. Relevé des journées d'ouvriers employés à la galerie souterraine, depuis le 21 août 1827 jusqu'au 12 septembre 1831. <i>Annexe E</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; note fournie par la société concessionnaire.	43
N° 15. État des ponts, pontceaux et aqueducs en plus. <i>Annexe F</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; état dressé par la commission.	48
N° 16. Devis estimatif des travaux du percement souterrain, tel que l'on eût dû l'établir, en prévoyant toutes les difficultés, par une connaissance parfaite du terrain. <i>Annexe G</i> du rapport de la commission d'ingénieurs; devis dressé par l'inspecteur Vifquain	54
N° 17. Avis de l'inspecteur-général des ponts et chaussées, du 25 novembre 1831, sur le rapport de la commission d'ingénieurs	56
N° 18. Arrêté royal du 17 septembre 1832, qui réduit de 25 cents au tonneau le tarif concédé. — Adhésion de la société concessionnaire à cette mesure sous certaines réserves	16.
N° 19. Arrêté royal du 11 septembre 1833, qui ordonne la construction de deux embranchements entre le canal de Charleroy et la route charbonnière du Rœulx à la Chapelle-Herlaymont	57
N° 20. Rapport de l'inspecteur-général des ponts et chaussées, du 4 mars 1834, sur le projet de conversion des concessions primitives du canal de Charleroy et des embranchements vers Houdeng et Mariemont, en une concession à court terme, moyennant l'abandon du prêt fait à la société concessionnaire par le syndicat. . .	61
N° 21. Rapport de l'inspecteur Vifquain, du 29 novembre 1833, sur le même objet .	62
N° 22. Lettre de la société concessionnaire, du 10 novembre 1833, sur la conversion de la concession primitive du canal de Charleroy en une concession à court terme.	77
N° 23. Lettre de la même société, du 10 novembre 1833, avec calculs à l'appui, sur la transformation de la concession des embranchements en une concession à court terme.	79

	Pages.
N° 24. Lettre de la société concessionnaire, du 4 février 1834, contenant des calculs sur la valeur du canal et des embranchements, en prenant comme point de départ, non les revenus, mais les dépenses faites et encore à faire	82
N° 25. Rapport de l'inspecteur Vifquain, du 13 février 1834, sur cette lettre	85
N° 26. Présentation de la convention du 6 novembre 1834 à la Chambre des Représentants. — Exposé de motifs, du 24 novembre 1834	86
N° 27. Développements des motifs qui ont engagé le gouvernement à conclure la convention du 6 novembre 1834. — Note du 5 décembre 1834, dressée et remise à la commission de la Chambre par l'inspecteur des ponts et chaussées Vifquain	89
N° 28. Rapport de la commission de la Chambre, en date du 7 mai 1835. — Observations du ministre de l'intérieur sur ce rapport.	95
N° 29. Arrêté royal du 29 août 1835, qui approuve la concession des embranchements pour 90 ans, en faisant réserve de la faculté de reprise au gouvernement . .	137
N° 30. Rapport supplémentaire, en date du 28 février 1836, de la commission d'ingénieurs instituée le 31 août 1831, avec deux notes à l'appui sur les travaux de bétonnage et sur les travaux de consolidation des grandes berges de la tranchée du bief de partage	138
N° 31. Tableau détaillé des recettes du canal de Charleroy : d'octobre 1832 à octobre 1833 (1 ^{re} année)	151
N° 32. Même tableau : octobre 1833 à octobre 1834 (2 ^e année)	152
N° 33. Même tableau : octobre 1834 à octobre 1835 (3 ^e année)	153
N° 34. Même tableau : octobre 1835 à octobre 1836 (4 ^e année)	154
N° 35. Même tableau : octobre 1836 à octobre 1837 (5 ^e année)	155
N° 36. Même tableau : octobre 1837 à octobre 1838 (6 ^e année)	156
N° 37. Même tableau : octobre 1838 à janvier 1839 (7 ^e année, 1 ^{er} trimestre)	157
N° 38. Notification faite au gouvernement à la requête de la société concessionnaire des embranchements ; réponse du gouvernement à cette notification ; seconde notification de la société concessionnaire	158
N° 39. Rapport de l'inspecteur Vifquain, du 26 janvier 1839, sur le canal de Charleroy et ses embranchements	160